
MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

**« Association Loi 1901 »
140 Grande Rue**

25000 BESANCON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2011

MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

**« Association Loi 1901 »
140 Grande Rue**

25000 BESANCON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 Décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'Article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport d'activité, moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels.

FAIT A BESANCON, le 20 Février 2012

Le Commissaire aux Comptes
POUR LA FIDUCIAIRE DE REVISION COMPTABLE DE CONSEIL ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Le Directeur Général
Jean Louis RICHARD



Expert Comptable DPLE
Commissaire aux Comptes Inscrit

MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

**« Association Loi 1901 »
140 Grande Rue**

25000 BESANCON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2011**

MAISON DE L'EUROPE EN FRANCHE-COMTE

« Association Loi 1901 »

140 Grande Rue

25000 BESANCON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 Décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du code de commerce.

FAIT A BESANCON, le 20 Février 2012

**Le Commissaire aux Comptes
POUR LA FIDUCIAIRE DE REVISION COMPTABLE DE CONSEIL ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes***

**Le Directeur Général
Jean Louis RICHARD**



**Expert Comptable DPLE
Commissaire aux Comptes Inscrit**

BILAN

Désignation : **Maison de l'Europe en Franche-Comté**

Adresse : **140, Grande Rue**
25000 BESANCON

Numéro SIRET : **491 539 151 00010**

Code APE : **9499 Z**

Période du **01/01/2011** au **31/12/2011**

Durée de l'exercice N : **12** mois

Durée de l'exercice N-1 : **12** mois

ACTIF	2011			2010
	Brut	Amort., Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires			0	0
Immobilisations corporelles				
Constructions			0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			0	0
Autres immobilisations corporelles	116 749	79 246	37 503	51 521
Immobilisations en cours			0	0
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières			0	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	116 749	79 246	37 503	51 521
Stocks				
Stock	0		0	0
Créances				
Clients	7 104		7 104	6 486
Autres créances	19 000		19 000	15 798
Divers				
Valeurs mobilières de placement	0		0	0
Disponibilités	119 731		119 731	124 088
TOTAL ACTIF CIRCULANT	145 836		145 836	146 372
Charges constatées d'avance	81		81	405
TOTAL ACTIF	262 666	79 246	183 420	198 298

BILAN

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

PASSIF	2011	2010
Fonds propres		
Fonds associatifs	45 940	36 805
Réserves	0	0
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	4 164	9 134
Subventions d'investissement	56 000	67 200
TOTAL FONDS PROPRES	106 104	113 140
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges : prov.ind.fin de carrière	25 000	11 000
Provisions pour charges : isolation	0	10 000
TOTAL PROVISIONS	25 000	21 000
Fonds Dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	0	0
TOTAL FONDS DEDIES	0	0
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 411	17 106
Dettes sociales & Fiscales	42 905	47 053
Autres dettes	0	0
TOTAL DETTES	52 316	64 158
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL PASSIF	183 420	198 298

COMPTE DE RESULTAT

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

	2011	2010
Produits d'exploitation		
Prestations	44 139	42 787
Subventions d'exploitation	209 008	218 625
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	37 510	32 215
Autres produits	1 426	839
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	292 083	294 466
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation de stocks	0	0
Autres achats et charges externes	48 390	67 335
Impôts, taxes et versements assimilés	10 948	10 503
Salaires et traitements	155 004	151 460
Charges sociales	58 330	52 316
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 018	14 018
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	14 000	2 000
Autres charges	4	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	300 693	297 633
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 610	-3 167
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	1 574	1 101
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 574	1 101
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0	0
RESULTAT FINANCIER	1 574	1 101
RESULTAT COURANT	-7 036	-2 066

COMPTE DE RESULTAT *(suite)*

Désignation : Maison de l'Europe en Franche-Comté

	2011	2010
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 200	11 200
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 200	11 200
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 200	11 200
TOTAL DES PRODUITS	304 857	306 767
TOTAL DES CHARGES	300 693	297 633
EXCEDENT	4 164	9 134

ANNEXE

ANNEXE

Désignation : **Maison de l'Europe en Franche-Comté**
Adresse : **140, grande rue**
25000 BESANCON
Numéro SIRET : **491 539 151 00010**
Code APE : **913 B**

Exercice clos le	31/12/2011
Durée :	12 mois
Résultat :	4 164 €
Total du bilan avant répartition	183 420 €

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS SIGNIFICATIFS

L'association a bénéficié de contributions volontaires en nature, qui ne font pas l'objet d'une comptabilisation, mais d'une mention en annexe.

Il s'agit :

- Bénévolat pour 29 857 €,
- Documentation fournie pour la Commission européenne pour 52 200 €,
- Prestation de formation par la Commission européenne pour 6 680 €.

Soit un total de global de 88 737 €

LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (*prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition*) ou de revient.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

NEANT

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette provision est constituée en fonction du risque encouru, chaque créance ayant fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

PASSIF EVENTUEL N'AYANT PAS DONNE LIEU A PROVISION

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est égal à 313 heures.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
Concessions Logiciels				
Constructions				
Matériel technique				
Installations générales	94 236,79			94 236,79
Matériel de transport				
Matériel informatique	10 429,72			10 429,72
Matériel audiovisuel				
Mobilier de bureau	12 082,52			12 082,52
Immobilisations en-cours				
SOUS-TOTAL	116 749,03			116 749,03
Dépôts & Cautionnements				
TOTAL	116 749,03			116 749,03

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Concessions Logiciels				
Constructions				
Matériel technique				
Installations générales	49 668,52	12 417,09		62 085,61
Matériel de transport				
Matériel informatique	9 899,42	530,30		10 429,72
Matériel audiovisuel				
Mobilier de bureau	5 660,47	1 070,37		6 730,84
TOTAL	65 228,41	14 017,76		79 246,17

Ventilation des mouvements d'immobilisations

AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	Ventilations des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Concessions Logiciels					
Constructions					
Matériel technique					
Installations générales					
Matériel de transport					
Matériel informatique					
Matériel audiovisuel					
Mobilier de bureau					
Immobilisation en-cours					
SOUS TOTAL					
Dépôts					
TOTAL					

NEANT

DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	Ventilations des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Concessions Logiciels					
Constructions					
Matériel technique					
Installations générales					
Matériel de transport					
Matériel informatique					
Matériel audiovisuel					
Mobilier de bureau					
Immobilisation en-cours					
SOUS TOTAL					
Dépôts					
TOTAL					

NEANT

Ventilation des mouvements d'amortissements

DOTATIONS DE L'EXERCICE	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Concessions Logiciels				
Constructions				
Matériel technique				
Installations générales		12 417,09		
Matériel de transport				
Matériel informatique		530,30		
Matériel audiovisuel				
Mobilier de bureau		1 070,37		
TOTAL		14 017,76		

DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Concessions Logiciels			
Constructions			
Matériel technique			
Installations générales			
Matériel de transport			
Matériel informatique			
Matériel audiovisuel			
Mobilier de bureau			
TOTAL			

NEANT

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions	Provisions au début de l'exercice	Augmentation		Diminution		Report à nouveau	Provisions à la fin de l'exercice
		Dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice			
Provisions indemnités de fin de carrière	11 000,00	14 000,00					25 000,00
Autres provisions pour charges : isolation	10 000,00			10 000,00			
TOTAL	21 000,00			10 000,00			25 000,00

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Subventions	Montant des subventions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des subventions à la fin de l'exercice
Subvention Région de Franche-Comté	23 500			23 500
Subvention Conseil Général du Doubs	23 500			23 500
Subvention Ville de Besançon	65 000			65 000
TOTAL	112 000	0	0	112 000

TABLEAU DES REPRISES DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Subventions	Montant des reprises de subventions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des reprises de subventions à la fin de l'exercice
Subvention Région de Franche-Comté				
Subvention Conseil Général du Doubs	44 800	11 200		56 000
Subvention Ville de Besançon				
TOTAL	44 800	11 200	0	56 000

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	+1 an à 5 ans	A + de 5 ans
Clients et comptes rattachés	7 104	7 104		
Autres créances	19 000	19 000		
TOTAL	26 104	26 104	0	0

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	+1 an à 5 ans	A + de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 411	9 411		
Dettes sociales & Fiscales	42 905	42 905		
Autres dettes	0	0		
TOTAL	52 316	52 316	0	0

EFFECTIF

	Total
Cadres	1
Employés et techniciens	4